



Le mot du maire

Depuis notre élection de novembre 2005, nous sommes confrontés à la demande de certains citoyens de la rive Ouest du lac Labelle de faire annexer une partie de ce secteur à La Minerve. Cette démarche a été entreprise en 1999, a cheminé sous la gouverne des ministres des Affaires municipales Louise Harel et André Boisclair, puis le ministre Jean-Marc Fournier a rendu une décision à l'effet de maintenir le secteur de la rive ouest du lac Labelle à Labelle. Finalement, en 2004 la ministre madame

Nathalie Normandeau a confirmé la décision du ministre Fournier. Tous, à travers près de 10 ans, ont convenu de ne pas accéder à la demande de ce groupe de citoyens. Réagissant à ces refus, les citoyens en question ont refait la même demande en 2006.

Il faut se souvenir que pendant une cinquantaine d'années, ce secteur n'était couvert par aucun chemin et donc, tant les propriétaires que les fournisseurs de services n'avaient accès à ces secteurs que par bateaux.

Depuis, le Regroupement des propriétaires de la rive Ouest du lac Labelle a construit des chemins privés pour se rendre aux propriétés. Il est bon de se rappeler que pour qu'une municipalité accepte des chemins privés et les verbalise, il faut que ces derniers soient conformes à certaines normes de construction. Ce qui, à l'heure actuelle, n'est pas encore le cas.

Depuis l'adoption récente de la nouvelle Loi sur les compétences municipales, celle-ci permet plus facilement aux Municipalités de faire des travaux d'entretien sur des chemins privés selon certaines conditions dont, entre autres, l'accord de la majorité des citoyens du secteur visé ainsi que la libre circulation pour tous les usagers. Ainsi au budget 2007 et au plan triennal d'immobilisation, la Municipalité de Labelle a prévu un montant annuel de 50 000 \$ pour des interventions spécifiquement sur les chemins de la rive ouest du lac Labelle. Plusieurs rencontres ont d'ailleurs eu lieu avec les représentants du Regroupement des propriétaires de la route de la rive ouest du lac Labelle inc. et l'Association de la rive ouest du lac Labelle. La plus récente s'étant déroulée en début de juillet 2007. Puis lors de la dernière rencontre avec monsieur Drolet, président du Regroupement, celui-ci me confirmait qu'il préférerait encore attendre la décision de la ministre des Affaires municipales. La Municipalité n'a donc d'autre choix que d'attendre aussi avant d'entreprendre les démarches financières et légales pour procéder à l'entretien du chemin.

Dans un autre ordre d'idée, nous avons obtenu une subvention de 40 000 \$ de la ministre des Transports pour l'entretien des chemins. Il s'agit d'une subvention discrétionnaire et je remercie madame Boulet ministre des Transports pour son geste. Cet argent a déjà été investi dans les chemins du Moulin et du Lac-Labelle.

Au niveau du dossier de diversification économique, le comité de travail poursuit les rencontres et le rapport sortira avant la préparation du nouveau budget. Il faut se rappeler que ce dossier fait suite à la fermeture du moulin à scie et se veut une réflexion pour trouver des alternatives à ces pertes d'emploi.

Dans le dossier Village-Relais, une première rencontre a eu lieu avec le ministère des Transports et nous avons nommé une chargée de projet pour piloter ce dossier. Une rencontre avec les gens d'affaires aura lieu très bientôt pour expliquer les grandes lignes de ce programme.

Bonne fin d'été et bon début d'automne.

Gilbert Brassard, maire



LES ÉCHOS DU CONSEIL SESSION DU 20 AOÛT 2007

Le 13 août dernier, en séance spéciale pour réduire les délais, le conseil a adopté une résolution demandant au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation de décréter Labelle zone touristique. Cela permettrait aux commerçants, notamment, d'avoir plus d'employés à certaines heures pour mieux répondre aux besoins de la clientèle. Nous sommes en attente de leur réponse.

Puis lors de la séance régulière du 20 août, le conseil s'est prononcé sur plusieurs dossiers, en voici les principaux.

Administration

Suite à la mauvaise performance de la Mutuelle de prévention du Groupe AST, chargée d'assurer une meilleure gestion des accidents de travail, la Municipalité a décidé de se retirer de ladite Mutuelle. Le conseil a choisi d'adhérer plutôt à la Mutuelle de prévention regroupant des Municipalités de l'Union des Municipalités du Québec, laquelle est gérée par AON. À moyen et long terme, ce changement devrait permettre des économies appréciables.

En outre, suite au changement de notre système téléphonique pour la téléphonie IP, la Municipalité a vendu son ancien système téléphonique à Laurentides Télécommunication.

Protection contre les incendies

Monsieur Stephen Potts, directeur du service de protection contre les incendies s'est vu confirmer sa permanence après une année de probation bien réussie.

Travaux publics

Histoire de bien préparer les travaux d'hiver, le conseil a autorisé le responsable des travaux publics, monsieur Marc Éthier, à aller en appel d'offres pour l'achat d'abrasif et de sel en vrac et pour le déneigement des accès des édifices municipaux.

Par ailleurs, le conseil a aussi autorisé l'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion de type F550 neuf ainsi que pour l'achat de l'équipement à neige approprié. Cet achat est rendu nécessaire suite à l'incendie du camion GMC 3500 survenu en janvier dernier. La Municipalité a reçu alors une indemnité des assureurs qui servira à financer cette nouvelle acquisition.

Au niveau de l'entretien des chemins, le conseil a octroyé, dans un premier temps, un contrat de plus de 44 000 \$ à Labelle Asphalte pour la réfection d'une partie du chemin du Moulin. Dans un deuxième temps, suite à la confirmation reçue du Ministère des Transports d'une aide financière de 40 000 \$, le conseil a décidé d'ajouter pour 40 000 \$ de travaux au chemin du Moulin.

Enfin, le service des travaux publics procédera prochainement à la vente d'équipements et/ou de véhicules usagés dont la Municipalité n'a plus besoin.

Aqueduc

Le dossier de mise aux normes du réseau d'aqueduc sera un dossier important des prochains mois puisque la réalisation de l'ensemble des travaux doit être complétée pour le 31 mars 2008. À cet égard, le conseil a autorisé des appels d'offres pour la réalisation d'études environnementales et de sol. Il a ainsi autorisé les appels d'offres publics pour la construction de l'usine de filtration comprenant les équipements de traitement puis pour des travaux de bouclage sur le réseau. Tous ces travaux seront financés par le règlement d'emprunt 2005-106.

Urbanisme et environnement

Suite au départ de monsieur Martin Girard, madame Salima Hachachena a été embauchée à titre de responsable adjointe par intérim du service de l'urbanisme.

Par ailleurs, dans le but d'en connaître plus sur la Fondation Rues principales et sur les bénéfices que nous pourrions en retirer, le conseil a délégué le conseiller Claude Nantel au colloque de ladite Fondation qui aura lieu le 26 septembre prochain.

En outre, le conseil a entrepris le processus réglementaire concernant le règlement 2007-147 relatif à l'amendement du règlement de zonage numéro 2002-56 afin d'interdire les usages complémentaires artisanaux dans les zones agricoles (AG).

Finalement, le conseil a adopté le règlement numéro 2007-146 relatif au lavage des embarcations et accessoires sur tous les cours d'eau de la Municipalité de Labelle. Pour en savoir davantage, consulter plus loin l'article à ce sujet.

Loisirs, culture et tourisme

Dans le dossier déjà annoncé de Village-Relais, le conseil a accepté officiellement les clauses du projet d'entente avec le ministère des Transports. Par la même occasion, il a mandaté les conseillers Claude Labonté et Robert Bergeron pour participer au comité. En outre, il a nommé la responsable des loisirs, de la culture et du tourisme, madame Ève Pichette-Dufresne à titre de chargée de projet. Plus d'information vous sera transmise sur ce projet dans les prochaines semaines.

Puis, suite à la nomination de madame Pichette-Dufresne au dossier de Village-Relais, il a été décidé d'embaucher madame Janick Nantel à titre de coordonnatrice temporaire en loisirs et culture afin d'assurer la bonne marche des opérations du service.

Pour les jeunes de Labelle, le conseil a renouvelé son entente avec la Ville de Mont-Tremblant concernant la facturation pour le hockey mineur et le patinage artistique. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec madame Janick Nantel au poste 5028.

En ce qui concerne la tenue du symposium de peinture le Campagn'Art les 15 et 16 septembre prochain, le conseil a accepté, à titre exceptionnel, de permettre aux artistes participants de camper avec roulottes et/ou tentes sur le stationnement du parc de la Gare, près de la montagne du Dépôt.

Par ailleurs, il a été décidé de modifier l'horaire d'ouverture du bureau d'accueil touristique de Labelle afin que le service soit assuré les samedis et dimanches, du 7 septembre au 7 octobre, de 9 h à 17 h.

Voici donc le résumé des principales décisions du conseil du 20 août dernier. Pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil vous pouvez visualiser le procès-verbal à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. Vous pouvez aussi vous adresser à madame Lucie Bourque, responsable du service du greffe, au 819-681-3371, poste 5002.

Christiane Cholette, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière



Bureau d'Accueil Touristique de Labelle

Tel : (819) 686-2606

tourisme@municipalite.labelle.qc.ca

Idée d'activité automnale



Le vent frais, les couleurs orangées des feuilles, les premiers gels au sol... Rapidement, l'été aura fait place aux plaisirs de cette saison majestueuse qu'est l'automne. Voici donc une petite suggestion d'activité tout à fait à propos avec cette saison ; une randonnée pédestre au Cap 360 ! Saviez-vous que le Sentier National du Québec fait escale à Labelle pour trois magnifiques tronçons de randonnée pédestre? Le Cap 360 est une randonnée de 1 h 30 (aller-retour) où, bien que l'ascension du cap en question vous demande endurance et effort physique, la vue en vaudra la peine ! Cartes et conseils de trajets disponibles à votre bureau touristique!

Fin de saison



Je profite de la fermeture prochaine du bureau touristique pour remercier les meilleures préposées à l'information touristique du monde : Caroline et Émilie Jubinville ! Ces deux Labelloises ont été des complices de travail exceptionnelles par leur dévouement, leur patience, leur enthousiasme et leur professionnalisme. Elles ont facilement répondu au mandat qui leur avait été confié, soit de répondre aux questions de nos nombreux visiteurs tout en assurant la promotion de nos attraits et services locaux. Merci pour votre énergie les filles et bon retour à l'école!

Le bureau d'accueil touristique de Labelle est ouvert durant l'automne les samedis et dimanches de 9 h à 17 h jusqu'au 7 octobre, date à laquelle nous fermerons nos portes pour l'hiver. D'ici là, venez vous procurer guides régionaux et cartes touristiques! Nous serons de retour au mois de mai 2008.

Mylène Pronovost, coordonnatrice touristique

DATE DE TOMBÉE DE l'info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée: 21 septembre 2007

Date de parution: 5 octobre 2007





Bleu Laurentides

Prendre soin des lacs, c'est payant !

Sceptiques pour vos installations septiques ?

Non traitées ou insuffisamment traitées, les eaux usées menacent l'équilibre biologique du lac et présentent un risque pour la santé et la qualité de vie des humains. Les installations septiques déversent des contaminants tels que du phosphore et des coliformes fécaux. En effet, une grande quantité de phosphore est dommageable pour les lacs et cours d'eau, car il favorise la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. De plus, les déversements peuvent laisser écouler de nombreux coliformes fécaux qui sont néfastes à la santé des utilisateurs du lac. Voici des bonnes pratiques simples à mettre en place pour préserver VOTRE santé et celle du lac.



Respectez la capacité de votre installation en gérant la consommation d'eau et en lui accordant des temps d'arrêt pour permettre l'oxygénation. En effet les bactéries qui épurent les eaux ont besoin d'oxygène pour travailler efficacement.

Échelonnez votre consommation tout au long de la journée et de la semaine. Évitez le gaspillage de l'eau :

- Réparez les fuites d'eau.
- Prenez des douches à la place de bains.
- Fermez le robinet lors du lavage des dents et des aliments.
- Installez des dispositifs pour économiser l'eau.



Ne jetez pas dans vos toilettes des substances qui ne se décomposent pas naturellement (ou très lentement) comme des mégots, des médicaments, de la peinture, des serviettes hygiéniques. Certains produits chimiques (Javel, Borax...) peuvent détruire les bactéries utiles de votre installation septique.

Privilégiez les savons et autres produits sans phosphate et biodégradables.



Vidangez !

Tous les 2 ans pour les résidences permanentes.

Tous les 4 ans pour les résidences saisonnières.



Fosse septique

Élément épurateur

Implantez un boudier végétal dans la bande riveraine. Les plantes filtreront et absorberont une partie des nutriments.



Droit acquis ?

Certaines installations âgées ne sont pas construites selon les normes. Il est possible que vous possédiez un puisard et n'ayez pas de champ d'épuration. Vous pouvez maintenir l'installation dans cet état seulement si elle ne constitue pas une source de nuisances, de contamination des eaux de consommation, de puits ou de surface. Il est conseillé d'installer un système plus récent, respectant les normes actuelles. Saviez-vous que la durée de vie d'une installation septique bien entretenue est de 20 ans. Quel âge a la vôtre ? L'avez-vous fait inspecter récemment ? Informez-vous auprès de votre municipalité.



Ne bloquez pas l'aération de votre élément épurateur avec de l'asphalte ou des dalles. Ne stationnez pas vos véhicules et n'installez pas de terrain de jeu, ni d'arbre sur l'élément d'épuration.

Si vous envisagez de construire une installation septique, assurez-vous de respecter les normes de localisation (distance minimale d'un puits, d'un lac, d'une propriété...). Consultez votre municipalité, et la loi sur la qualité de l'environnement dont est issu le règlement Q-2 ; r-8. Vous serez alors moins sceptique et mieux informé.



Bleu Laurentides

Prendre soin des lacs, c'est payant !

Chaque goutte compte !

Un bassin versant est l'ensemble du territoire drainé par un cours d'eau et ses affluents. Comparable à un entonnoir, toute l'eau se dirige vers un même plan d'eau. Les limites sont naturelles c'est-à-dire qu'elles ne sont pas déterminées par les humains ni les cartes routières ou les décisions administratives. Chaque cours d'eau, chaque lac, chaque milieu humide possède son propre bassin versant qui peut faire partie intégrante d'un autre bassin versant plus important, le tout représente le bassin hydrographique.



Chacun est responsable de l'environnement, il devient indispensable de gérer l'eau de manière collective. Il ne faut plus raisonner de manière individuelle mais se concerter. Même les personnes ne résident pas à proximité de plans d'eau doivent contribuer et préserver l'eau pour la santé des lacs, des rivières et la santé humaine.

Industries

Rejets de substances toxiques et d'eaux usées insuffisamment traitées. Le transport motorisé rejette des particules toxiques dans l'air qui retomberont lors des précipitations.

Agriculture et foresterie

L'épandage d'engrais et de pesticides pollue et contamine les eaux. La déforestation favorise l'apport d'éléments nutritifs et accélère le vieillissement des lacs.

Résidences

Rejets d'eaux usées, de produits phosphatés. Utilisation de pesticides et d'engrais domestiques, artificialisation des bandes riveraines. L'urbanisation détériore la santé des cours d'eau.

Tourisme et villégiature

Certaines activités nautiques, l'utilisation intensive de fertilisants pour le golf, les aménagements artificiels des rives, l'utilisation de produits phosphatés, les installations septiques défectueuses ou non conformes. Toutes ces pratiques nuisent à la qualité de l'eau.

Les riverains vivant au bord des plans d'eau ne sont pas les seuls responsables des problèmes des lacs. TOUTES les activités humaines (résidentielles, agricoles, forestières...) se développant dans le bassin versant, ont des conséquences sur la qualité de l'eau. Qu'il s'agisse de l'assèchement d'un milieu humide pour la construction d'une route, d'une coupe forestière pour bâtir un complexe résidentiel, de la modification des cours d'eau, ou de la suppression de la bande riveraine sur un ruisseau, chaque action sur l'aménagement du territoire a des répercussions sur l'écoulement naturel des eaux, donc sur la qualité de l'eau.

Organismes de bassin versant des Laurentides :

Abrinord

<http://www.abrinord.qc.ca/>

Agir

<http://www.agirpourladiable.org/>

Cobali

<http://www.cobali.org/>



SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

(819) 681-3371

EVE PICHETTE-DUFRESNE, POSTE 5009

JANCIK NANTEL, POSTE 5028

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Le 29 septembre la Municipalité de Labelle souligne les journées de la culture par diverses activités :



Rallye pédestre pour tous sur l'histoire de Labelle. Départ entre 9 h et 10 h à la Gare.

Dîner pique-nique à 12 h à la Gare.

Spectacle de marionnettes grandeur nature « Allez! Raconte encore! » à 13 h 30 à la Salle Wilfrid Machabée avec Philippe Collin produit par le Théâtre Molibus.

« Art corporel au henné » démonstration de cette technique de tatouage temporaire et invitation à se faire tatouer. Présenté par Isabelle Massey. Dès 14 h 45 à la salle Valiquette de la Maison de la culture.

De plus, pour l'occasion la bibliothèque municipale et la Société d'histoire de chute aux Iroquois seront ouvertes toute la journée de 9 h 30 à 16 h 30.

Pour de l'information, veuillez contacter le service des loisirs et de la culture.

WOW!!!

Un gros et énorme MERCI à tous ceux qui se sont impliqués en tant que bénévoles au niveau du soccer et de la balle-molle :

Warren Spurr

Sophie de Repentigny

Sébastien Bergeron

Édith Robidoux

Jean-Louis Lauzon

Les jeunes ont passé un très bel été grâce à vous!

PROGRAMMATION DE L'AUTOMNE

Si vous avez manqué la programmation loisir de l'automne dans le Publisac du 24 août dernier vous pouvez la retrouver sur le site Internet de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca ou vous renseigner au service de loisirs et de la culture, au poste 5028.



LE CAMPAGN'ART 2007

Les 15 et 16 septembre aura lieu à la Gare de Labelle le symposium Le Campagn'Art où plusieurs artistes de la région et d'ailleurs viendront exposer leur peinture sur toile.

Venez admirer nos artistes à l'œuvre!

Horaire : samedi de 10 h à 17 h
dimanche de 10 h à 16 h



ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Comment allier une randonnée au grand air avec une bonne cause ? En participant à des journées de nettoyage des tronçons du sentier national. Nous sommes en effet à la recherche de personnes actives qui aimeraient s'impliquer dans ce projet. Le Sentier National du Québec traverse le territoire de Labelle sur plus de 54 km. Ainsi, les gens intéressés à donner un peu de leur temps à l'entretien de ces sentiers sont invités à communiquer avec le service des loisirs et de la culture pour davantage d'information au (819) 681-3371 poste 5028.



PASSION COULEURS

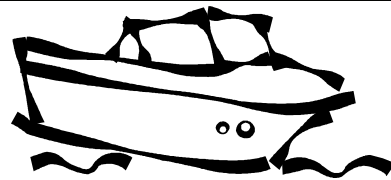
Inscrivez-vous à ce voyage organisé par la Société d'horticulture et d'Écologie au Palais des congrès.

Date : 19 octobre 2007

Départ : 8 h

Information et inscription : Louise Gaudreault au (819) 686-2173

Lavage des bateaux, des embarcations et des accessoires obligatoires sur tous les plans d'eau de Labelle



Le 20 août dernier, le conseil municipal a adopté un nouveau règlement obligeant toutes les personnes qui mettent à l'eau une embarcation de la faire laver à un poste reconnu par la Municipalité. En ce moment, seule la station à essence « Sonic » offre le lavage des embarcations.

Ce règlement est applicable sur tous les plans et cours d'eau de la municipalité. Il demande à toute personne de faire laver chaloupes, moto marine, canot, voilier, radeau, ponton, etc. Il est à noter que le propriétaire ou l'utilisateur de l'embarcation doit avoir en tout temps une facture prouvant le lavage de son embarcation.

Les propriétaires riverains qui laissent tout au long de l'année leur embarcation sur leur terrain n'ont pas l'obligation de la laver. Par contre, tout propriétaire riverain qui laisse mettre à l'eau une embarcation venant de l'extérieur qui n'est pas lavé commet une infraction et est passible d'une amende.

Le lavage des embarcations sert à contrer notamment la prolifération du myriophylle à épis, une plante aquatique envahissante que l'on retrouve depuis quelques années au lac Labelle.

Pour plus d'information, veuillez contacter le service de l'urbanisme au 819-681-3371 au poste 5007.

BANQUE DE BÉNÉVOLES

Le service des loisirs et de la culture est à la recherche de bénévoles pour constituer une banque qui pourrait être utilisée par les organismes de Labelle lors d'activités ou d'événements spéciaux.

Vous êtes intéressé à vous impliquer, d'une quelconque façon, dans votre communauté?

Travaux manuels, popotte, organisation, publicité maison, accueil, ou tout autre talent.

Contactez Janick Nantel, coordonnatrice des loisirs et de la culture au 819-681-3371 poste 5028 ou par courriel :

jnantel@municipalite.labelle.qc.ca

IL ÉTAIT UNE FOIS UN LIVRE....

Le codex

de Douglas Preston, ed.
l'Archipel, 2007, 405 p.

Bon roman d'aventure ou l'exotisme rencontre le thriller. Trois fils sont à la recherche d'un fabuleux héritage...mais ce sentier sera parsemé d'embûches. Lecture agréable pour l'été, évasion assurée au Honduras!!!

Liens fatals

de Tess Garissen, ed. France
Loisirs, 2007, 447 p.

L'auteure de ce roman policier talonne de près les romans de Mary Higgins Clark, à mon avis. L'histoire est bien ficelée et le thriller y est maintenu jusqu'au dernier chapitre.

Secrets et mystères de notre monde

de Sylvia Brown, ed AdA, 2006, 255 p.

Voilà un documentaire qui saura répondre aux nombreuses interrogations que l'on se pose sur les secrets de l'univers. Qui n'a jamais entendu parler des cercles céréaliers? Du triangle des Bermudes? Des loups-garous? Toutes ces choses qui nous fascinent par leurs auras de mystères ! Sylvia Brown tente de les expliquer, elle le fait, et le fait bien!



Silvy Bissonnette



Bleu Laurentides

Prendre soin des lacs, c'est payant !

Le « blues » des lacs

Les cyanobactéries ou « algues bleu-vert » sont des micro-organismes aquatiques. Certaines espèces libèrent à leur mort des poisons naturels : les cyanotoxines. Les cyanobactéries sont présentes naturellement dans les plans d'eau et deviennent problématiques lorsqu'elles se reproduisent rapidement et en abondance. Elles forment alors une masse visible à l'œil nu que l'on nomme fleur d'eau ou « bloom ». Ce phénomène est un symptôme de dégradation de la santé des lacs. Les causes et conséquences sont à ce jour peu documentées.

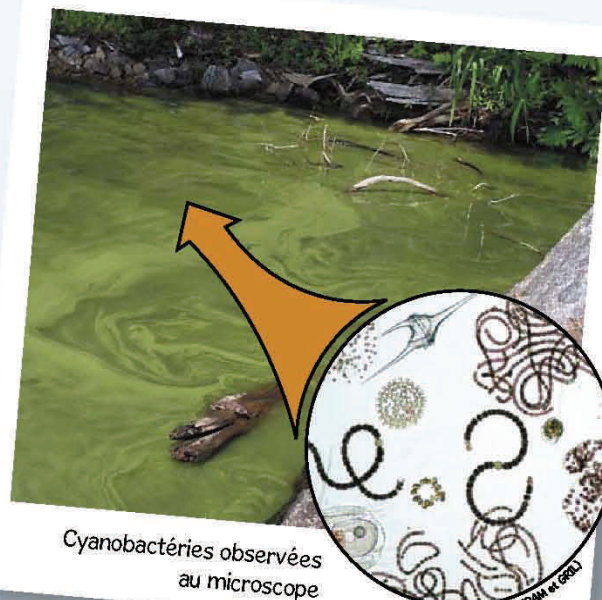


Il n'existe pas de produits magiques ou de techniques miracles pour éviter les fleurs d'eau de cyanobactéries. De plus, de telles actions doivent être approuvées et reconnues par un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Il est indispensable de changer les comportements individuels et les pratiques collectives.

On ne peut prédire l'apparition d'une fleur d'eau, toutefois, le principal coupable est le **phosphore** rejeté en trop grande quantité avec :

- Les effluents des installations septiques
- L'épandage d'engrais (organiques ou chimiques)
- L'utilisation de savons et produits phosphatés
- La réduction de la bande riveraine
- La pratique de certaines activités nautiques, agricoles, piscicoles, forestières...
- La modification du tracé des cours d'eau, l'assèchement des milieux humides

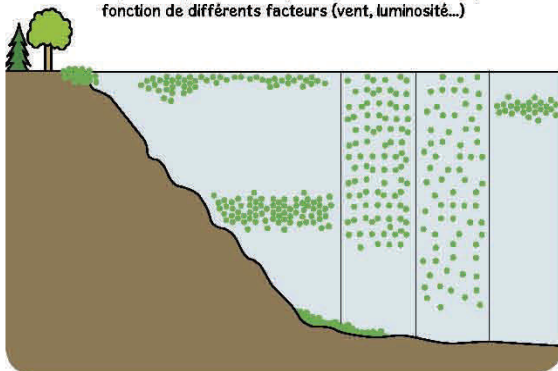
Une eau stagnante ou à faible courant ainsi qu'une température élevée peuvent favoriser leur développement.



Cyanobactéries observées au microscope

Source : David Bird (UQAM & GBL)

Répartition possible des cyanobactéries dans un lac profond en fonction de différents facteurs (vent, luminosité...)



Adapté du MDDEP, 2005

Les fleurs d'eau de cyanobactéries peuvent affecter :

- La santé humaine (irritations, diarrhées, foie, système nerveux...)
- L'esthétique du lac (coloration verte, odeurs...)
- L'écologie (nuît à la faune)
- Les activités récréo-touristiques (interdiction de se baigner, pêcher, boire, toucher l'eau...)
- Le volet socio-économique (réduction de la valeur des propriétés et de la fréquentation des commerces saisonniers...)



Le fleur d'eau peut être de différentes couleurs (vert-olive, rouge, violet...). Apprenez à reconnaître les cyanobactéries grâce au guide d'identification produit par le MDDEP (www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide.htm).

Si vous croyez être en présence de cyanobactéries, prenez des photos, prévenez votre direction régionale du MDDEP et votre municipalité.

Attention ! Le fait de bouillir l'eau ne détruit pas les cyanotoxines. Au contraire, cela tue les cellules et libère les toxines.

Bonnes pratiques pour limiter les apports de phosphore :

- Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme et vidangez-la régulièrement
- Bannissez l'utilisation d'engrais (même biologique)
- Privilégiez les savons et autres produits sans phosphate
- Conservez le bouclier naturel de votre rive en évitant les aménagements artificiels sur l'ensemble de votre propriété (gazon, murets, béton...)
- Favorisez les activités respectueuses de l'environnement



Le PARE-FEU DU CHEF

Les soirées sont plus fraîches, et l'automne approche, nous allons commencer à faire un petit feu pour se réchauffer et réduire l'humidité dans nos maisons.

Votre cheminée est-elle ramonée??

Souvent quand l'hiver se termine et que le beau temps arrive, nous profitons du beau temps dehors, et nous oublions le ramonage de notre cheminée.

Consignes pour diminuer les risques de feux de cheminée :

- a- Ramenez votre cheminée à tous les ans;
- b- Ne brûlez pas vos vidanges, dans votre foyer. Les papiers cirés, papier glacés sont les pires contribuables pour colmater votre cheminée de créosote. **Recyclez plutôt!!**
- c- Brûlez seulement du bois sec (au moins 1 an à l'air, et recouvert contre la pluie); et
- d- Ne laissez jamais votre foyer sans surveillance.

En suivant ces simples règles, vous vous assurez de ne pas avoir de problèmes.

Saviez-vous que la Municipalité vous offre les brosses de différentes dimensions et les tiges pour que vous fassiez votre propre ramonage? Contactez les travaux publics pour les réserver. **C'est gratuit!**

Les pompiers font toujours leurs visites résidentielles. Nous n'avons pas de secteur particulier et cela va prendre environ 3 à 4 ans pour visiter toutes les résidences et commerces sur le territoire de Labelle. Vos pompiers sont toujours en groupe de deux, avec un véhicule d'incendie, en uniforme et bien identifiés. La visite ne prend pas plus de 15 minutes et les pompiers pourront répondre à vos questions.

Votre aux incendies
Stephen Potts, directeur

BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE

À ne pas manquer, **les journées de la culture** organisées en collaboration avec le service des loisirs et de la culture.

Nouvelle thématique : Halloween

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Samedi : 9 h à 12 h 30

Téléphone : (819) 681-3371, poste 5021

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Veuillez prendre note du nouveau numéro de téléphone de la Bibliothèque :

(819) 681-3371 poste 5021



Lancement du livre *Le train du Nord ... vers... Labelle*



C'est le 29 août dernier qu'avait lieu le lancement du livre *Le train du Nord... vers...Labelle* à la salle Valiquette de la Maison de la Culture de Labelle. Après plus d'un an de recherche, l'auteur, M. Gilbert Cholette (président de la société d'Histoire de la Chute aux Iroquois) était très fier de présenter ce document sur le chemin de fer du Nord..

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes pour ce lancement dont plusieurs venant de l'extérieur de la Municipalité. Quelques airs de flûte joués par Yves Robidoux accompagnaient agréablement l'événement. L'auteur en a profité pour remettre 2 copies du livre à la bibliothèque municipale en compagnie de la responsable de la bibliothèque, Ginette Terreault, du maire de Labelle, monsieur Gilbert Brassard et de madame Eve Pichette-Dufresne, responsable du service des loisirs.

Vous pouvez vous procurer ce livre à la Société d'Histoire de la chute aux Iroquois de Labelle ainsi qu'à la bibliothèque.

Bravo monsieur Cholette!



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Septembre	7	Début de la campagne Centraide	Comptoir d'Entraide	
Septembre	12	Assemblée générale	Cercle de Fermières de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Septembre	15-16	Symposium	Campagn'Art	Terrain de la gare
Septembre	17	Session du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Septembre	28	Tirage d'un panier cadeau	Comptoir d'Entraide	
Septembre	29	Début des journées de la culture	Municipalité de Labelle	
Octobre	19	Passion couleurs	Société d'horticulture et d'écologie de Labelle	Palais des congrès
Novembre	10-11	Exposition artisanale	Société d'horticulture et d'écologie de Labelle	Gymnase — école Le Tremplin

Communauté chrétienne de la Nativité-de-Marie

Inscriptions aux activités: les activités sont offertes aux jeunes dès l'âge de 6 ans et jusqu'à l'âge adulte.

Enfants de 6 à 9 ans: Laisse-moi te raconter I et II, une excellente initiation aux récits de la Bible. C'est par des mises en scène, des chants et des bricolages que les enfants s'approprient avec les textes bibliques.

Jeunes de 9 et 10 ans: Les ateliers de l'Amitié, cette activité se veut un enrichissement pour les jeunes qui ont déjà suivi des catéchèses à la paroisse ou pour ceux et celles, qui veulent découvrir le rôle de Jésus dans leur vie quotidienne.

C'est par des sketches, des mimes, des jeux et des activités manuelles que les jeunes découvrent quelles richesses la Bible nous apporte dans la vie de tous les jours. Une préparation spécifique aux sacrements de Réconciliation et de l'Eucharistie sera offerte au cours de cette même année pour les jeunes qui n'ont pas reçu le premier pardon et la communion pour la première fois.

Adolescents, jusqu'à l'âge adulte: (préparation à la Confirmation)

Partage de ce que je vis avec d'autres jeunes. Un appui solide pour traverser l'adolescence. « J'ai été baptisé, qu'est-ce que ça change dans ma vie? » « La prière, la Bible, les rassemblements de chrétiens et l'entraide, comment participer avec des jeunes de mon âge? »

Pour toutes informations communiquez avec Carole Beaudry au Presbytère: 819-686-2023 et à la maison: 819-686-5551

Toutes ces activités débutent en septembre, faites vite si vous voulez participer!

LE CERCLE DE FERMIERES DE LABELLE

En collaboration avec la Municipalité de Labelle, la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, la communauté La Nativité-de-Marie et la Caisse Populaire Desjardins Labelle-Nominingue, le Cercle de Fermières de Labelle tenait le 30 juillet dernier sa neuvième collecte de sang Héma-Québec sous la présidence d'honneur de madame Charlotte Macchabée.

Nous remercions chaleureusement les soixante-et-un généreux donateurs, dont plusieurs étaient de passage à Labelle, pour leur précieux don de vie. Merci également à toutes les personnes qui se sont impliquées, en particulier aux élèves de l'École Le Tremplin qui y ont exposé trente-et-un beaux dessins et à nos fidèles bénévoles.

Cette activité humanitaire qui nous questionne sur le respect de la vie, s'inscrit dans les missions que Les Cercles de Fermières du Québec se donnent. Le Cercle de Fermières de Labelle, qui fêtera bientôt ses soixante-quinze ans de fondation, invite nos jeunes à s'impliquer pour que continue la belle histoire labelloise.

Les Fermières de Labelle reprendront leurs activités avec la 1re assemblée générale le 12 septembre à 19 h 30, à la salle Wilfrid-Machabée. Les ateliers libres débutent le 19 septembre, vers 13 heures au local des Fermières, 2^e étage de la bibliothèque municipale. Bienvenue à toutes, membres et amies. Renseignements Nicole 686-1412,

Nourri-Source- Halte allaitement

Avoir un bébé est une chose merveilleuse qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **deuxième mardi de chaque mois**. Des mairaines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

La pharmacie verte

Le **11 septembre 2007**

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal
Cormier, Proxim de Labelle

Société d'horticulture et d'écologie de Labelle

EXPOSITION ARTISANALE

Les 10 et 11 novembre aura lieu, au gymnase de l'école Le Tremplin, une exposition artisanale organisée par la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle. C'est une belle occasion pour commencer à magasiner vos cadeaux de Noël!

Horaire :

samedi de 10 h à 17 h

dimanche de 10 h à 16 h



OYÉ ! OYÉ ! MUSICIENS, MUSICIENNES

CHANTEURS, CHANTEUSES

UNE CHORALE À LABELLE ÇA VOUS TENTE?

J'ai fait partie de la chorale les « cœurs rythmés » pendant plusieurs années et tous les moments que j'ai pu partager avec les autres membres de la chorale sont des moments que je n'oublierai jamais.

Étant nostalgique de ces belles années, je désire remettre sur pieds une chorale à Labelle. Par contre, je ne peux pas faire ça toute seule.

Je pars donc à la recherche de musiciens et musiciennes, de chanteurs et de chanteuses, et de gens qui souhaiteraient participer à cette belle aventure avec moi. Tout le monde est bienvenue!

CHANSONS POPULAIRES D'HIER À AUJOURD'HUI

Rencontres hebdomadaires

Spectacles, déjeuners chantants, etc..

Si vous êtes intéressé à partager vos talents de musicien ou de chanteur avec moi, ou pour plus d'information n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Janick Nantel, 819-681-3371 poste 5028

CGAL

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Le mot de Caroline Jodoin

Bravo au maire Gilbert Brassard et à son équipe pour avoir obtenu du ministère des Transports que la municipalité de Labelle soit reconnue comme candidate au statut de Village-Relais! En ayant été pro-actif dans ce dossier, monsieur Brassard nous a démontré qu'il croit en l'avenir de ses citoyens et citoyennes et aussi à la réussite des gens d'affaires et des organisations de Labelle. Vous pouvez compter sur la collaboration et l'appui du **CGAL** dans la réalisation de cet important projet pour notre communauté.

À cet égard, les membres du CA, lors de leur réunion du 22 août, ont désigné à l'unanimité, Hubert Clot, des Entreprises JOFI, à représenter les membres du **CGAL**, lors des discussions et réunions portant sur le projet Village-Relais.

Devant l'importance des enjeux relatifs au contournement de la 117 prévu en 2010, à la revitalisation du centre-ville de Labelle et de la désignation de Labelle comme Village-Relais, le **CGAL** fait appel aux gens d'affaires de chez nous, pour qu'ils deviennent membres du Comité des gens d'affaires de Labelle. En étant plus nombreux, nous aurons une force d'impact et un pouvoir de négociation plus grands. À ce jour, sur nos 87 membres, 65 sont de Labelle. Et à Labelle, nous avons recensé 163 entreprises et organismes. Avis aux intéressés!

Trois mois après sa publication, plus de la moitié des 15 000 exemplaires du Guide touristique de Labelle Édition 2007-2008 se sont envolés comme des petits pains chauds! Merci à nos commerçants et entreprises qui les distribuent aux nombreux touristes et vacanciers qui se sont arrêtés à Labelle au cours de l'été.

Le Guide touristique de Labelle, qui se veut également un Bottin-Ressources, a été distribué par la poste, à la mi-juin, dans tous les foyers labellois. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer au bureau d'accueil touristique, à l'hôtel de ville ou chez l'un ou l'autre de nos commerçants.

Le **CGAL** désire s'excuser auprès de certains annonceurs du Guide qui n'ont pu approuver leur publicité avant son impression. La raison est simple : nous ne disposions que de 4 mois pour produire un guide bilingue de 32 pages et assurer la recherche et la coordination avec 64 annonceurs. D'autant plus que notre objectif était de l'imprimer à temps pour l'ouverture du bureau d'accueil touristique au début de juin.

Le **CGAL** prévoit à son horaire, et ce, dès l'automne, un « 5 à 7 » pour ses membres concernant le projet Village-Relais. Nous vous informerons sous peu, de la date et de l'endroit pour cette activité.

Le **CGAL** est fier de compter parmi ses membres, *Anne-Marie Kortenbach*, agent immobilier affilié de *La Capitale Tremblant*, ainsi que le Gîte de la Rivière-Rouge à Labelle, ce qui porte à 88, le nombre de nos membres depuis le début de l'année. Nous invitons les commerçants et entreprises qui n'ont pas encore adhéré, à contacter la coordonnatrice Michèle Pédemay, au 819-686-2617, afin d'obtenir un formulaire d'adhésion.

Nouvelles de nos membres

Le propriétaire de la station Esso vient tout juste de changer de bannière et porte désormais le nom de SONIC. Nous lui souhaitons toutes nos félicitations.

Bravo à Raymond Gravel et Line Pelletier de *Nominingue en spectacles* qui ont présenté à Labelle cet été, pour une 2^e année consécutive, trois comédies interprétées par de jeunes comédiens très talentueux qui nous ont bien fait rigoler!. Nous espérons avoir le plaisir de vous revoir l'été prochain.

Nous souhaitons la bienvenue et longue vie aux propriétaires du tout nouveau Gîte de la rivière Rouge, France Marleau et Claude Nantel. Situé au 462 chemin Nantel en bordure de la rivière Rouge, le gîte dispose de 3 chambres joliment décorées et offre le petit déjeuner à ses invités.



Nous vous souhaitons une bonne rentrée!